

# Vivre à Mazille

FÉVRIER 2018



N°123

# Infos pratiques

## Ouverture de la mairie

Les permanences hebdomadaires ont lieu :  
Le jeudi de 9h30 à 12h30.  
En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez laisser un message :  
Téléphone répondeur fax : 03 85 50 81 17  
Adresse électronique :  
mairie.mazille71@orange.fr  
En cas d'urgence, il est toujours possible de s'adresser au Maire ou à un des adjoints :

**Jean-Marc CHEVALIER > 06 80 35 29 28**  
**Patrick SIMON > 06 74 35 88 34**  
**Jacques BOURGEOIS > 06 30 24 81 21**  
**Jean Baptiste MARTINOT > 06 81 05 47 34**

## Changement de domicile :

Les personnes s'installant à Mazille sont invitées à se présenter en mairie aux heures d'ouverture afin d'accomplir les formalités d'usage. Il en va de même pour les personnes déménageant hors de la commune.

## Recensement citoyen :

Les jeunes, filles et garçons, nés entre le 1er janvier et le 30 juin 2002 doivent venir se présenter en mairie avant le 30 juin 2018 ... munis du livret de famille de leurs parents.  
Attention ! Lors du passage en mairie, il sera remis à l'intéressé(e) l'attestation qui est obligatoire pour toute inscription à un examen (B.E.P, BAC, permis de conduire, etc.) ou à un concours.

## Salle de l'AIC :

Les particuliers souhaitant louer la salle de l'A.I.C sont invités à s'adresser à la responsable :  
**Monique GERMAIN > 03 85 50 83 72**  
ou son adjointe :  
**Marie Christine PEREIRA > 03 85 50 84 31**

## Déchetterie :

La déchetterie intercommunale du SIRTOM du Clunysois située dans la zone du Pré Robert (près de la cimenterie), accès par la route de la Corbette, est fermée pour réhabilitation depuis le 19 février 2018 jusqu'au samedi 30 juin 2018.

**Prière de prendre connaissance du document tiré à part de ce bulletin, et intitulé : INFORMATION TRAVAUX.**

Rappel : Les déchetteries reçoivent les déchets verts, les ferrailles, les papiers, les cartons de grande taille, les autres encombrants non recyclables, les déchets ménagers spéciaux (huiles usagées alimentaires...), les huiles de vidange, les piles et les batteries, les produits chimiques (pots de peinture, solvants...), les textiles (repris par Terre des Hommes), les gravats.

**Pour tous renseignements, téléphoner au : 03 85 59 26 98.**

## Pôle emploi

S'informer, s'inscrire, consulter son dossier, joindre un conseiller... Pour les demandeurs d'emploi, communiquer avec le POLE EMPLOI devient plus simple. Le 3949 est le numéro à retenir et à composer pour accéder à l'ensemble des services. Un espace complet d'informations et de services est également en ligne sur : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)  
Le pôle emploi reçoit les demandeurs d'emploi, avec ou sans rendez-vous, au site d'accueil de proximité :  
Maison de l'Emploi, 10, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 71000 Mâcon.

## Horaires :

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 16h15.  
Le jeudi de 13h15 à 16h15.

## Bibliothèque intercommunale :

Tél : 03 85 50 80 59  
Prêt gratuit pour les habitants de Bergesserin, Mazille et Sainte-Cécile

## Nouveaux horaires :

Mercredi de 15h à 17h00  
Samedi de 10h à 12h00  
Bibliothèque Intercommunale  
"Les Perrières" 71250 Mazille  
[bib.perrieres@wanadoo.fr](mailto:bib.perrieres@wanadoo.fr)



## www.mazille71.fr

Il est né, le site internet de notre village.... !

Annoncé en 2014, et rappelé fin 2016, il est enfin accessible.

Reconnaissons que la gestation a été assez longue, mais vous pouvez maintenant le découvrir à l'adresse ci-dessus.

C'est un premier jet, et il nous faut maintenant le nourrir, le développer, l'actualiser, au rythme des événements de notre commune.

C'est un outil de présentation, de communication.

**N'hésitez pas à faire vos commentaires...**



# Sommaire

Infos pratiques	p 2
Notre site internet Sommaire	p 3
Les vœux du maire	p4-7
Conseil Municipal	p8-11
Les gestes qui sauvent	p12-13
La première guerre mondiale	p14-21
Inauguration de la fin des travaux de l'église	p22-25
Concours de pétanque	p26
Amicale Intercommunale de Charly (AIC)	p27-28
Travaux d'enfouissement	p29-31
École	p32-35
Conseil municipal	p36-37
Le repas des aînés	p38
Les mots croisés de Marie Pierre	p39
Le Clic	p40
Commémoration du 11 novembre	p41-42
Don du sang	p43
Conseil municipal	p44-45
Feu le sapin	p46
Résultats mots croisés	p47
Etat civil	p48-49
Baptêmes républicains	p50-51

# Les vœux du maire

*Monsieur le Maire honoraire,  
Mesdames, Messieurs les anciens adjoints,  
les anciens conseillers municipaux,  
Mesdames, Messieurs du personnel municipal.  
Madame l'institutrice,*

*Mesdames les présidentes d'associations, Messieurs  
les présidents d'association.  
Mesdames, Messieurs les bénévoles.  
Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,*

C'est avec beaucoup de joie que le conseil municipal, et moi-même, nous vous accueillons pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Nos souhaits de bonne année, de bonne santé, de prospérité dans vos projets, vont à chacun de vous, à vos familles, à vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village. Nous avons une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui ont du mal à retrouver un emploi, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2017.

Nos pensées les plus sincères vont aux familles d'Alice Martinot, qui nous a quitté le jour de Noël.

Nos pensées vont aussi à toutes les familles endeuillées par les actes barbares du terrorisme aveugle dans notre pays et dans le monde entier.

Notre commune bénéficie d'un tissu associatif riche et dynamique, permettant de développer et d'animer la vie locale qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive.

Cette vie associative est le lien important à la vie de notre village, à son dynamisme.

Nous invitons, ceux qui le souhaitent, à venir renforcer les différentes associations pour apporter un dynamisme supplémentaire, et organiser des manifestations dans notre village.

Malgré une conjoncture très difficile pour tout le monde, les manifestations qui de sont déroulées pendant l'année écoulée, ont rencontré un grand succès.

Nous voulons remercier et saluer tous les membres des associations, les bénévoles de la commune pour leur implication dans les différentes manifestations organisées en 2017.

Je veux remercier ici les adjoints et tous les élus du conseil municipal qui participent à la bonne marche de la commune. Leur participation à l'ensemble des commissions et leur présence sur la commune auprès de la population.

Nous pensons à nos entreprises locales, à nos agriculteurs qui ne sont pas rémunérés à leur juste valeur.

Je pense à nos commerçants, retraités, salariés qui travaillent dur et qui se battent pour assurer l'avenir de leur famille.

La conjoncture économique, nous a imposé d'avoir une gestion rigoureuse des comptes pour la gestion de la commune.

Entre 2008 et 2017, aucun des taux des 4 taxes n'a été augmenté.

Les personnes raccordées au réseau d'assainissement ont vu que le prix du mètre cube a baissé de l'ordre de 10% par an depuis 2008, ainsi qu'une réduction importante du prix de l'abonnement. (de 57 euros à 50 euros annuel, réduction environ 12%.



En 2017, le prix du mètre cube est passé de 1,4 euros à 1,2 euros. ( moins 14%).  
Pour 2018, le prix du mètre cube passera de 1,2 euros à 1 euro soit une baisse de 16,66%.  
Le prix de l'abonnement passera de 50 à 44 euros, soit une baisse de 12%.

En 2018, aucune hausse sera faite sur les quatre taxes. Certains seront exonérés de la taxe d'habitation en fonction de leurs revenus.

Comme vous le savez bien, en cette année 2018, nous aurons une gestion rigoureuse des comptes de la commune.  
Cela ne nous empêchera pas de réaliser de nombreux projets.



## Les réalisations de 2017 :

### Notre église St Blaise :

Projet d'assainissement et restauration intérieure.

C'est le démarrage du projet en novembre 2015, dossier commencé depuis 2008.

Les travaux se sont terminés le 3 mai 2017.  
L'inauguration officielle le 24 juin 2017.

Nous saluons les membres du fonds de dotation et les donateurs.

### Projet aménagements et de sécurisation du bourg.

Enfouissement des lignes électriques dans le bourg et les réseaux secs.

Aménagement des accotements, signalétique du bourg, reprise de la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales de chaque maison.

Création d'un chemin piéton pour accès en sécurité du terrain de sport par les enfants des écoles, accès facile pour les touristes, les personnes âgées, les promeneurs, accès facile aux commerces en toute sécurité pour les personnes à mobilité réduite, les familles avec poussettes. Des parkings gratuits sont aménagés pour les personnes habitant le secteur, les commerçants, les clients.

En cas d'accident sur la D17 traversant le bourg, les propriétaires de véhicule en stationnement sur les trottoirs et bateaux seront tenus responsables. (code de la route).  
Idem pour les véhicules gênant la visibilité des passages piétons.

A chacun de prendre ses responsabilités !!!

### Mise en conformité accessibilité de l'école Travaux de voiries :

Néronde, les Naudins, Champ Carré, les Grands Genêts,

# Les vœux du maire



**Stage de formation premier secours avec la croix rouge.**

## Les projets 2018 :

Mise en place de la fibre optique dans le bourg dans un premier temps, puis dans les hameaux en aérien.

Mise en place du central fibre optique sur le champ de foire.

Adressage de l'ensemble des rues du village pour une localisation plus facile pour les services d'urgence, public, et de localisation GPS.

## Travaux de voiries

Réfection des murs en pierre sèche du parking de l'église.

Communication sur le site internet de la commune créé en 2017.

## Concernant les associations :

Nous remercions le travail accompli par toutes les associations de la commune ainsi que par les bénévoles pendant cette année 2017.

Je voulais remercier toutes les personnes des différentes communes qui se sont impliquées de manière bénévole dans l'activité de la bibliothèque intercommunale.

Je remercie aussi les bénévoles pour leur excellent travail dans le cadre de l'opération coup de pouce. 2018 sera l'année du 20<sup>ième</sup> anniversaire de la Bib.

Nous remercions aussi madame Jaunay pour son implication avec les enfants de l'école, la création d'un très beau jardin dans le verger, et pour ses interventions à la maison de retraite.

Nous remercions les différentes associations pour leur ouverture sur le monde. **Solidaire Action** pour le Burkina, • **La MFR** réalise différentes manifestations et portes ouvertes.

• **Le centre rural**, pour ses différentes animations, concours de pétanque.

• **La maison de retraite de Champ Rouge**, pour son innovation cette année avec son septième marché de Noël, sa participation à la création des jardins intergénérationnels avec la MFR et des animations journalières pour nos anciens.

• **L'APE**, pour l'ensemble de ces manifestations.

• **L'association du restaurant scolaire** pour les écoliers du RPI.

• **Les cavaliers des Varennes**, le réveil de Mazille.

• **Les amis de Michel Bouillot.**

Nous saluons tout particulièrement



l'association des Amis de Michel Bouillot qui a organisé en cette année 2017 de multiples manifestations pour commémorer le dixième anniversaire de la disparition de Michel.

Je retiendrai cette exposition magnifique réalisée à CLUNY et les journées du patrimoine à l'église St Blaise de Mazille.

L'AIC pour son accueil loisirs d'enfants du canton durant la période estivale.

Bienvenue dans notre village, aux nouveaux habitants.

Maintenant nous allons honorer les personnes qui ont aidé la commune pendant cette année 2017.

**Honneur aux dames.**

**Maryse Blanc, Huguette Chatagnier pour leur aide précieuse, régulière à l'entretien de l'église.**

**Je salue au passage Maryline Bourgeois, et Martine Moyne que nous avons honoré pour l'inauguration de l'église et qui apportent aussi une aide précieuse pour notre église.**

**Gwenaëlle Jaunay, notre institutrice pour toute son action pour les enfants des écoles et les belles décorations florales et le**



**magnifique jardin réalisé dans le verger. Aurélie Gauthier, pour son excellente prestation lors du premier concert organisé dans l'église par Marie Thérèse Arbonna, que nous saluons aussi.**

**Pour l'inauguration de l'église nous souhaitons remercier Luc Sanvert qui a mis à disposition son terrain pour le parking, Monsieur Phely, président de la Forêt Fruitière pour la mise à disposition du Barnum.**

**Jean Reboux, Jean Martinot, Jean René Chevallier, Christian Gayral pour l'installation du Barnum.**

**Pour l'ouverture de l'église le 15 août. Jean-Pierre Sotty, Guy Lacour pour leur prestation exhaustive sur l'histoire de l'église.**

Nous remercions les membres du conseil municipal pour la préparation de la salle et la société SAS HARMONIE Les Varennes 71250 Mazille, représentée par Jean-François Fichet, Evelyne pour la réalisation du buffet.

Je vous renouvelle mes vœux et vous invite à lever ensemble le verre de l'amitié.

JM CHEVALIER, Maire

# Conseil municipal

7 avril 2017

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 7 avril 2017 à 20 heures

**Présents** : Jean Marc CHEVALIER, Patrick SIMON, Jacques BOURGEOIS, Gérard MOYNE, Laurent WOOG, Jean Claude LUCAS et Roger LAHU.

**Excusés** : Jean Paul LEGROS  
Jean-Baptiste MARTINOT - Laure MICHELET  
Michel PETOZZI

**Le quorum est atteint :**

Ouverture des travaux du conseil municipal 20h00

**Secrétaire de séance** : Patrick SIMON

**Secrétaire administrative** :  
Nathalie DA SILVA

## 1 • Approbation du procès-verbal du 3 mars 2017 :

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.

## 2 • Comptes administratifs 2016

### Budget Communal

	Investissement	Fonctionnement	Total
1 Recettes exercice N	390 729.75	201 298.85	592 028.60
2 Dépenses exercice N	512 489.28	152 970.38	665 459.66
I Résultat de l'exercice (1-2)	-121 759.53	48 328.47	-73 431.06
II Résultat antérieur	-48 653.63	205 253.07	156 599.44
<b>A Solde d'exécution (I + II)</b>	<b>-170 413.16</b>	<b>253 581.54</b>	<b>83 168.38</b>
3 Restes à réaliser Recettes N	270 702.00	0.00	270 702.00
4 Restes à réaliser Dépenses N	-241 828.00	0.00	-241 828.00
<b>B Solde des restes à réaliser (3 + 4)</b>	<b>28 874.00</b>	<b>0.00</b>	<b>28 874.00</b>
<b>Résultat d'ensemble (A + B)</b>	<b>-141 539.16</b>	<b>253 581.54</b>	<b>112 042.38</b>

### Budget Assainissement

	Investissement	Fonctionnement	Total
1 Recettes exercice N	30 336.55	31 060.34	61 396.89
2 Dépenses exercice N	12 514.00	12 606.17	25 120.17
I Résultat de l'exercice (1-2)	17 822.55	18 454.17	36 276.72
II Résultat antérieur	6 767.38	169 916.21	176 683.59
<b>A Solde d'exécution (I + II)</b>	<b>24 589.93</b>	<b>188 370.38</b>	<b>212 960.31</b>
3 Restes à réaliser Recettes N	0.00	0.00	0.00
4 Restes à réaliser Dépenses N	-25 979.00	0.00	-25 979.00
<b>B Solde des restes à réaliser (3 + 4)</b>	<b>-25 979.00</b>	<b>0.00</b>	<b>-25 979.00</b>
<b>Résultat d'ensemble (A + B)</b>	<b>-1 389.07</b>	<b>188 370.38</b>	<b>186 981.31</b>

Après présentation par Monsieur le Maire, puis en son absence, sous la présidence de M. Gérard MOYNE, doyen de la séance, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs.

## Affectations des résultats 2016 Budget Communal

	Investissement	Dépenses	Recettes
Résult. Investissement repris compte 001		170 413.16	
Restes à réaliser		487 347.00	270 702.00
Excédents de fonction. capitalisés cpte 1068			141 539.16
<b>Fonctionnement</b>			
Résultat fonctionnement repris compte 002			112 042.38

### Budget Assainissement

	Investissement	Dépenses	Recettes
Résult. Investissement repris compte 001			24 589.93
Restes à réaliser		25 979.00	0.00
Excédents de fonction. capitalisés cpte 1068			1 389.07
<b>Fonctionnement</b>			
Résultat fonctionnement repris compte 002			186 981.31

## 3 • Budgets Primitifs 2017

Budget Communal

Le Conseil décide les taux d'imposition aux taxes directes locales, qui restent fixés comme suit :

- taxe d'habitation 6.28 %
- foncier bâti 7.81 %
- foncier non bâti 25.99 %

Le Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif communal 2017, qui s'équilibre à 294 948.38 € en section de fonctionnement et 486 646.16 € en section d'investissement.

Budget Assainissement

Le Conseil approuve à l'unanimité le budget primitif assainissement 2017, qui s'équilibre à 215 071.31 € en section de fonctionnement et 112 409.00 € en section d'investissement.

## 4 • Création du Site Internet

Après l'examen de plusieurs propositions, le conseil municipal retient celle de la Société AFMI pour un montant de 2644€ TTC.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Le conseil a confié à Messieurs Jacques

BOURGEOIS et Gérard MOYNE le soin de suivre la mise en place et la gestion du site de la commune.

Nous solliciterons l'association des maires de S&L pour une formation « sécurisation internet » Plusieurs élus se déclarent intéressés par cette formation.

Il est demandé à la Secrétaire administrative Nathalie Da Silva de relancer notre demande de code de transfert du domaine.

## 5 • Géolocalisation ou adressage

L'offre de service de la Poste pour l'étude de la géolocalisation et adressage (noms de rues et numérotation) est retenue pour un montant de 4 217.10 € TTC.

Une commission sera créée pour gérer ce dossier.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

## 6 • Concession cimetière

Le Maire propose au conseil municipal que soit accordé au donateur de la rénovation de l'église St Blaise, une concession d'hommage.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

# Conseil municipal

7 avril 2017 (suite)

## 7 • Eglise

Certificat de paiement n°3 : doit être modifié pour être présenté au Receveur municipal et adressé à la Fondation du Patrimoine pour règlement.

Réfection du mur du parking de l'église  
Proposition de l'Agence du patrimoine pour remonter ce mur de pierres sèches, mur sur la route de Goleron. 30 mètres de long. Devis à 8500€. Prévoir 10M3 de pierre. Ces travaux devront impérativement être terminés avant le 24 juin 2017, date d'inauguration de l'église restaurée. Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

## 8 • Questions diverses

Association des Amis de Michel Bouillot  
L'association souhaite ériger une stèle à la mémoire de Michel Bouillot et ce à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort. Statue de 1,60 mètre de haut et 0,80 de large. Lieu de l'implantation : à proximité du lavoir de l'église. Après échanges, le conseil n'est pas opposé à ce qu'une stèle soit élevée sur la commune mais considère que le lieu retenu par l'association n'est pas approprié. Le conseil souhaite étudier avec elle le choix d'un autre lieu. Monsieur le Maire prendra contact avec son Président.

## SYDELS

Réglage des horaires des pendules de l'éclairage public de la commune. Il est proposé ce qui suit :

- Hameaux du village : extinction à minuit
- Centre bourg : allumé toute la nuit

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

## Forêts - ONF

Compte rendu de la réunion du 24 mars dernier avec Monsieur MARIOTON de l'ONF. Son remplaçant sera Monsieur LOONIS, qui s'installera avec sa famille dans la maison du garde forestier de Mazille.

Proposition de l'ONF concernant les coupes de bois.

- Coupe de la parcelle 29 reportée sur 2018
- Coupe des parcelles 21 et 25 reportée sur 2019

## Travaux 2017 :

Devis pour plantation et entretien 5778,12 HT des parcelles 4 - 5 - 22 et 23

- Parcelle 30 : report de la vente à novembre 2017

Demande de validation du choix de l'ONF pour les contrats et approvisionnements négociés.

- Vente des parcelles 1 - 2 - 27 et 28 le 5 avril 2017.

Cette délibération annule et remplace celle du 1er juillet 2016 relative aux parcelles 17 et 18.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

## Défense nationale

La direction du service national recrute. Une adresse : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## AD'AP

Il est urgent que nous communiquions aux services préfectoraux l'auto évaluation des aménagements effectués sur les bâtiments communaux.

Par ailleurs, nous adresserons à la Préfecture un dossier de demande de dérogation pour l'impossibilité d'adaptation pour des raisons techniques et financières que généreraient

des travaux pour l'accès à la Mairie des PMR. Le conseil mandate Monsieur le Maire pour que cette démarche soit entreprise auprès de la Préfecture.

## Courrier de la Bibliothèque intercommunale

Nous informant que la bourse aux échanges de plants, bulbes, rhizomes et autres se déroulera le samedi 13 mai 2017 de 14 h à 18h00 dans le jardin potager de l'école de Mazille.

Tarif annuel pour la bibliothèque : adulte 5€ et 3€ pour les enfants

Accompagnement scolaire 2,50€ de l'heure. Crédit 2017 alloué à la bibliothèque : 467 habitants x 2€ = 934 €

Par ailleurs, il nous est demandé de regrouper les factures téléphoniques (communication et abonnement internet).

## Demande de subvention de l'école

Pour l'animation, l'élargissement et l'aménagement du jardin de l'école, Le conseil décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 100 €.

## Courrier des RPI du Sud Clunisois et du RPI des 4 saisons

Un courrier a été adressé aux conseils municipaux des 5 communes leur demandant de se prononcer sur la fusion des deux RPI, dans le but de pérenniser les classes dans les communes ayant la

capacité d'accueillir deux classes.

Ce n'est pas le cas de notre commune.

A lecture du compte rendu de la réunion du 1er avril, le conseil se prononce contre la fusion des 2 RPI, et demande que soit étudié avec sérieux le projet de création d'un groupe scolaire en milieu rural. Ce projet permettrait non seulement de regrouper les écoles de nos 5 communes mais pourrait aussi intéresser d'autres communes limitrophes.

Le conseil demande à Monsieur le Maire d'adresser un courrier à ses homologues, allant dans ce sens.

**Le conseil vote à l'unanimité cette démarche.**

## Commission voirie

La commission voirie doit se réunir rapidement pour décider des travaux 2017, et pouvoir. Et pouvoir ainsi monter les dossiers de subvention.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23h30.

# La croix rouge



## « Les gestes qui sauvent »

Le conseil municipal de notre commune a organisé, en partenariat avec la Croix-Rouge française, une session de formation aux gestes de premiers secours, pour permettre à tout un chacun de réagir efficacement en présence d'un d'accident.

Désignée sous l'appellation « Prévention et Secours Civique niveau 1 », cette formation s'est déroulée le samedi 29 avril, à la salle de l'AIC.

Dès 9h, la douzaine de stagiaires a été accueillie par l'équipe de la Croix-Rouge :

- Mme Catherine Bonnetain, présidente de l'Unité Locale de Cluny ;
- Mme Martine Frost, animatrice de formation ;
- M. Michel Roger, aide moniteur. et des membres du conseil municipal.

La formation s'est déroulée en alternant une partie théorique, où chacun a pu prendre de nombreuses notes, et une partie « pratique », sous forme d'une simulation de différents exemples de situations d'accidents.

Les stagiaires ont tout d'abord appris à **examiner une victime**, et recueillir le plus d'éléments précis possibles, pour informer les secours.



La formatrice a, bien sûr, rappelé les numéros de téléphone d'urgence, qu'il est souhaitable de mémoriser, à savoir :

- **le 18 :**

Les Pompiers (accès au centre de Mâcon) ;

- **le 15 :**

Le SAMU (accès Chalon sur Saône) ;

- **le 17 :** La Police ;

- **le 112 :** Le n° d'urgence européen, géré par une centrale régionale, avec mise en relation éventuelle avec un interprète.

**L'étouffement** (par ex. pendant un repas), partiel ou total est étudié et simulé, pour une personne debout, puis assise. Le cas de l'étouffement d'un bébé est évoqué.

Différents cas de **saignements d'une victime** sont analysés. La formatrice insiste sur l'obsolescence du point de compression.

L'attitude à avoir en cas de **perte de connaissance** d'une victime est décrite, en même temps que la **position latérale de sécurité** (PLS).

Le **Défibrillateur Automatisé Externe** (DAE) est présenté et étudié.

Les symptômes d'infarctus du myocarde, d'Accident Vasculaire Cérébral et Accident Ischémique Transitoire sont évoqués.

Sont ensuite étudiés, les comportements à tenir en cas d'atteintes traumatiques :

- \* **les plaies** simples et graves, et la façon de les nettoyer ;

- \* **les brûlures** et leurs origines : par frottement, projection, ingestion, inhalation, flamme ;

- \* **traumatisme des os, du dos.**

Cette journée de formation s'est terminée plus tard que prévu, tant les participants très intéressés, posaient une foule



# Première guerre mondiale

(suite)

## Sommaire :

### A - Sur le terrain :

#### 1. Front occidental :

- 31 juillet : l'échec de Douglas Haig à Passchendaele ;
- 11 septembre : la dernière mission de Georges Guynemer ;
- 24 octobre - 9 novembre : désastre italien à Caporetto.

#### 2. Autres fronts :

- En Russie : 6 et 7 novembre 1917 : La Révolution d'octobre

### B - Dans les chancelleries :

- 17 novembre : le président de la République Raymond Poincaré nomme Georges Clemenceau président du Conseil.



### 31 juillet 1917 :

#### La bataille de Passchendaele. (1)

**Passendale** (graphie néerlandaise ou Passchendaele ; Passchendoale dans la graphie flamande), commune rurale proche d'Ypres, est depuis 1977, une section de la commune belge de Zonnebeke située en Région flamande dans la province de Flandre-Occidentale.

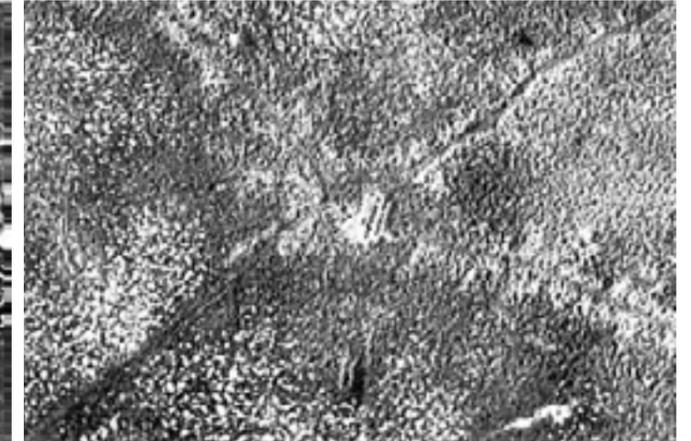
Après trois ans de piétinement dans la plaine flamande, le commandant en chef britannique Douglas Haig (photo) décide d'engager une grande offensive en direction des ports belges de Bruges et Ostende, devenus des bases importantes de sous-marins allemands.



Ci-dessus : le Gal Douglas Haig

Le général Haig, qui s'est acquis le surnom de « boucher de la Somme », veut de la sorte desserrer l'étreinte qu'exercent ces sous-marins sur les îles britanniques. Le Premier ministre David Lloyd George, qui a été éprouvé par l'échec de la Somme l'année précédente, aurait préféré attendre les Américains mais il finit par accepter la revendication des chefs militaires.

C'est ainsi que, le 31 juillet 1917, est lancé l'assaut contre le village de Passchendaele, près d'Ypres. C'est la troisième bataille autour de cette ville. Celle-là se présente bien mais après une progression rapide, les soldats anglais, australiens et canadiens sont brutalement freinés par une pluie violente qui transforme en piège mortel le sol truffé de trous d'obus.



Ci-dessus : Passchendaele **avant** et **après** les combats



Ci-contre : Tirailleurs australiens traversant un caillebotis en Flandre

Le général Haig, nonobstant les difficultés du terrain, la résistance allemande et l'épuisement des hommes, relance en vain les assauts pendant trois mois.

### La guerre à l'Ouest de 1915 à 1917

Il se résigne enfin à interrompre cette deuxième bataille des Flandres après un ultime assaut le 6 novembre 1917.

Pour la première fois dans un conflit, les troupes allemandes utilisent du **gaz moutarde**, plus tard baptisé **ypérite**, du nom de la ville d'Ypres.

Avec plus de 250 000 morts dans chaque camp, cette bataille est l'une des plus sanglantes et des plus absurdes de la Première Guerre mondiale.

**Bilan** : La bataille de Passchendaele a finalement permis de soulager la pression sur l'armée française et le saillant d'Ypres a été enfoncé de huit kilomètres. Mais les pertes (morts, blessés et disparus) s'élèvent à environ 8 500 Français,



La guerre à l'Ouest de 1915 à 1917

## Suite ...

4 000 Canadiens, 250 000 Britanniques, dont au moins 40 000 disparus, le plus souvent noyés dans la boue, et 260 000 Allemands. (2)

Les troupes britanniques, néo-zélandaises, australiennes et surtout canadiennes payèrent un lourd tribut. Le cimetière de Tyne Cot, qui regroupe les victimes britanniques et du Commonwealth, est le plus vaste cimetière géré par la Commonwealth War Graves Commission. Se trouvent aussi sur la commune le mémorial canadien, New British Cemetery, et le mémorial des forces néo-zélandaises. Des commémorations y ont lieu chaque année.

### 11 septembre 1917 : La dernière mission de Georges Guynemer (1)

Le 11 septembre 1917, Georges Guynemer décolle pour ce qui sera sa dernière mission au-dessus des lignes allemandes. Son engagement dans la Grande Guerre et sa mort à 22 ans en feront une légende de l'aviation de combat.

#### L'aviation de combat fait ses preuves :

Avant la Grande Guerre, dans les états-majors, peu d'officiers croient à l'utilité militaire de l'aviation. En France, il n'y a guère que le général d'artillerie Jean-Baptiste Estienne (1860-1934) qui ait perçu son potentiel. Au début du conflit, on compte 200 avions dans l'armée allemande, 190 dans la russe (!), 148 dans la française et 84 dans l'anglaise. On compte sur eux pour fournir des renseignements et c'est d'ailleurs un avion de reconnaissance qui va fournir à Joffre et Gallieni le renseignement-clé qui leur permettra d'engager la contre-offensive de la Marne.

Rapidement, les avions vont étendre leurs fonctions au bombardement et à la chasse. L'aviateur français Roland Garros imagine pour cela un dispositif qui permet à une mitrailleuse de tirer à travers l'hélice. À la fin de la guerre, l'armée française aligne 7 000 appareils, les Anglais 3 700, les Allemands 4500 et les Américains 2050 (fournis par les Français).

#### Pilote en herbe :

Georges Guynemer est né à Paris le 24 décembre 1894. Il a 9 ans quand les frères Wright, de l'autre côté de l'Atlantique, effectuent un premier vol. Ignorant de cet événement, il ne se doute pas des conséquences qu'il aura sur sa courte existence.

Quand éclate la guerre en 1914, il est refusé dans l'infanterie puis dans la cavalerie en raison de sa constitution fragile mais réussit à s'engager dans l'aviation comme mécanicien et obtient un brevet de pilote en mars 1915.

Affecté à Vauciennes, près de Compiègne, dans l'escadrille des Cigognes, il abat un premier appareil ennemi le 19 juillet 1915 avec un avion simplement équipé d'une mitrailleuse montée sur affût rigide. Il est promu sergent et reçoit la médaille militaire. En décembre de la même année, après plusieurs victoires, il survit de peu à la chute de son appareil. Le jour de Noël, pour son 21e anniversaire, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur.



Georges Guynemer



Georges Guynemer... devant son avion Spad « Vieux Charles »

#### L'As de l'aviation

Pendant la bataille de Verdun, en 1916, il est gravement blessé mais reprend l'air avec le grade de sous-lieutenant et le surnom honorifique d'As de l'aviation. Le 27 juillet, il affronte avec succès une meute de 10 avions ennemis.

Un an plus tard, devenu célèbre jusqu'en Russie, décoré par le président Poincaré de la croix de Saint-Georges, au nom du tsar, il est muté avec son escadrille dans les Flandres.

Il a déjà 53 victoires à son actif quand il décolle pour sa dernière mission à bord de son avion « Le Vieux Charles », de Saint-Pol-sur-Mer vers Poelkapelle. Les Allemands identifieront son avion et sa dépouille dans un champ mais ne pourront récupérer ses restes, détruits par un bombardement.

Le destin foudroyant de ce jeune aristocrate inaugure l'épopée de l'aviation de chasse. On peut y voir une survivance de la chevalerie, avec ses codes et son honneur, dans un monde où la guerre est devenue massacre de masse.

Georges Guynemer a légué à l'École de l'Air sa devise : « Faire face » et une colonne a été érigée après la guerre près du lieu où il est tombé, à **Poelkapelle, près d'Ypres**. À son sommet une cigogne en

vol ; sur le socle, le portrait de l'aviateur en médaillon et des épitaphes.

Un héros peut en cacher un autre :

#### René FONCK

Par sa mort en pleine jeunesse, Georges Guynemer éclipse dans la mémoire nationale un autre héros de l'aviation française, **René Fonck (1894-1953)**. Il se signale par le palmarès le plus impressionnant de toutes les aviations interalliées de la Grande Guerre : 75 victoires homologuées et 52 probables, ce qui lui vaut le titre d'As des As.

À côté de lui figurent au tableau d'honneur son compagnon de combat Georges Guynemer (54 victoires) et Charles Nungesser (45 victoires).

Porte-drapeau de l'armée de l'air lors du défilé de la Victoire du 14 juillet 1919, René Fonck devient ensuite député des Vosges. Au début de l'Occupation, comme la plupart des anciens combattants, il fait confiance au maréchal Pétain, ce qui lui sera plus tard reproché, mais il ne tarde pas à s'en éloigner et aider les réseaux de résistance...



#### René Fonck

près de son SPAD et en tenue

## 24 octobre – 9 novembre : désastre italien à Caporetto. (1)

Deux ans et demi après leur entrée en guerre aux côtés des Alliés, les Italiens sont confrontés à une première grande bataille du 24 octobre au 9 novembre 1917 à Caporetto, sur l'Isonzo, un cours d'eau alpin. Leurs tranchées sont assaillies par les Austro-Hongrois qui bénéficient de l'appui bienvenu de la XIV<sup>e</sup> armée allemande du général Otto von Below.

Accablés par un déluge d'obus et de gaz, ils reculent dès le premier jour de 25 kilomètres puis refluent en désordre d'une centaine de kilomètres, jusqu'aux portes de Venise, abandonnant à l'ennemi la plus grande partie de la Vénétie.

Le front se stabilise sur la Piave grâce à l'intervention de six divisions britanniques aux côtés des Italiens. Au terme de la bataille, ceux-ci comptabilisent 300 000 tués, blessés ou disparus contre 5 000 seulement pour leurs adversaires.

### L'Adieu aux armes

Le chef d'état-major Luigi Cadorna, qui était allé de revers en revers depuis la déclaration de guerre, tente de reporter la responsabilité de la défaite sur le manque de combativité de la troupe. Il multiplie les « décimations » pour l'exemple (plus de six cents fusillés !). Cela ne l'empêche pas d'être limogé et remplacé par Armando Diaz, lequel rétablira la situation à la fin de la guerre seulement, à Vittorio-Veneto, les 24-28 octobre 1918 (Cadorna sera plus tard réhabilité par Mussolini et le Duce lui confèrera le titre de maréchal).

Le romancier américain Ernest Hemingway, qui a assisté à la bataille de Caporetto, la raconte dans son roman : *L'Adieu aux armes* (1929). La bataille fait aussi connaître le nom du lieutenant allemand Erwin Rommel qui s'est emparé avec son bataillon de trois sommets à plus de deux mille mètres en ne perdant que six hommes.

### 6 et 7 novembre 1917 : La Révolution d'octobre

Dans la nuit du 6 au 7 novembre 1917, à Petrograd anciennement Saint-Pétersbourg), les bolchéviques s'emparent du Palais d'Hiver et des principaux centres de décision de la capitale russe.



Les habitants ne se rendent compte de rien. Sur la perspective Nevski, la grande avenue de Petrograd, les promeneurs et les noctambules vaquent comme à l'accoutumée.

### Alexandre Kerenski

(photo ci contre)

Dans la terminologie bolchévique (on dira plus tard *communiste*), ce coup de force sans véritable soutien populaire est baptisé « Révolution d'Octobre » car il s'est déroulé dans la nuit du 25 au 26 octobre selon le calendrier julien en vigueur dans l'ancienne Russie jusqu'au 14 février 1918.

**Une insurrection préparée au grand jour**  
C'est deux semaines plus tôt que **Lénine**, chef des bolcheviques (photo datant de 1914 ci contre), **a décidé d'abattre la jeune démocratie instaurée quelques mois plus tôt** et de mettre en place une « *dictature du prolétariat* » inspirée par les principes marxistes.



Lénine repart aussitôt se cacher en Finlande et laisse à son adjoint Trotski le soin de préparer l'insurrection.

Alexandre Kerenski, chef du gouvernement provisoire, (photo), ne se méfie pas des bolcheviques.

Ces derniers développent auprès des soldats de Petrograd une propagande efficace autour de trois mots d'ordre : Lénine en 1914 « *paix immédiate* » (la Russie est encore en guerre aux côtés des démocraties occidentales contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie),- « *la terre aux paysans* », - « *tout le pouvoir aux soviets* » (les soviets désignent en russe des conseils ou des assemblées de terrain où se prennent les décisions ; ils représentent pour les démocrates sincères l'aboutissement de la démocratie représentative).

Le 6 novembre 1917, au matin, la police tente de fermer une imprimerie du parti bolchevique. C'est l'occasion qu'attendaient les révolutionnaires pour se mobiliser.

Les partisans de Lénine assiègent le Palais d'Hiver où siègent les ministres du

gouvernement provisoire. Ces derniers n'ont pour les défendre que 1300 soldats, cosaques et élèves-officiers, y compris une unité de volontaires féminines.

Pour donner à son coup d'État l'allure d'une révolution, Lénine fait tirer le croiseur Aurore, amarré à quelques centaines de mètres de là, sur un bras de la Néva.

**Léon Trotski en 1921** ( photo ci dessous)



Après quelques velléités de résistance, les élèves-officiers et les soldates se rendent. Les bolcheviques fêtent leur victoire par une immense beuverie, en vidant les bouteilles des caves bien fournies du Palais d'Hiver. Peu après minuit, le gouvernement signe l'acte de capitulation.

« *Jamais une échauffourée de si petite envergure* (une dizaine de victimes, d'après les historiens soviétiques) n'a eu des conséquences aussi prodigieuses, et une fois de plus, le sort de la capitale décida de celui du pays tout entier », écrit Léon Poliakov (*Les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle*, Fayard).

**Il n'empêche que la Révolution d'Octobre met fin au gouvernement issu de la Révolution de Février.**

# Suite ...

## La dictature en marche

Sitôt après sa prise de pouvoir, Lénine met en place les instruments de la dictature. La presse « bourgeoise » est étouffée. La police politique (Tchéka) est créée le 7 décembre, la grève interdite le 20 décembre !...

Le parti K-D (constitutionnel-démocrate), ancré dans la gauche démocratique est interdit dès décembre. Reste l'opposition du principal parti de gauche, les S-R (socialistes-révolutionnaires). Ces derniers recueillent une écrasante majorité aux élections à l'Assemblée constituante, que les bolcheviques n'ont pas osé annuler.

Lénine ne se démonte pas. Il proclame que le pouvoir des Soviets (les conseils populaires, solidement tenus en main par les bolcheviques) est supérieur à celui de l'Assemblée et le 19 janvier 1918, dès le lendemain de l'entrée en fonction de celle-ci, il ordonne sa dissolution.

Ne craignant plus la contradiction, le gouvernement entame à marches forcées la réforme des institutions. **Le 5 février 1918, il annule les dettes et les emprunts contractés par l'ancien gouvernement à l'étranger** et le 3 mars conclut la désastreuse paix de Brest-Litovsk avec l'Allemagne. Le 12 mars, le gouvernement se transporte à Moscou, la capitale des premiers tsars, au cœur de la Russie continentale, loin de l'Occident.

## 17 novembre 1917

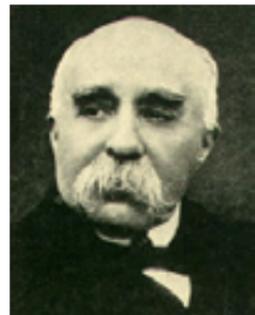
### Clemenceau forme un gouvernement de choc

Le 17 novembre 1917, Georges Clemenceau (76 ans) forme un gouvernement de choc afin de poursuivre et intensifier la guerre avec l'Allemagne. Il est appelé à la présidence du

Conseil par son vieil ennemi, le président de la République Raymond Poincaré.

## La France saisie par le doute

Obnubilé par la volonté de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire, Georges Clemenceau (photo ci dessous), président de la commission de l'armée, au Sénat, a auparavant torpillé une offre de paix séparée de l'empereur d'Autriche-Hongrie, Charles 1er, communiquée aux Alliés par le prince Sixte de Bourbon-Parme.



Il prend la tête du gouvernement français à un moment crucial. Les Allemands gardent l'avantage militaire. Ils occupent le nord et l'est du territoire et, depuis la révolution bolchevique du 6 novembre et le retrait unilatéral de la Russie de la guerre, ils peuvent concentrer tous leurs efforts sur le front occidental. Ils le font avec d'autant plus de détermination que les Américains, entrés en guerre en avril aux côtés des Alliés, amènent par centaines de milliers des combattants frais et dispos sur le Vieux Continent. Il est urgent pour les Allemands d'obtenir la victoire avant que ces combattants, encore en cours d'instruction, entrent dans la bataille !

La France est saisie par le doute et la lassitude. Les partisans d'une paix de compromis, comme Joseph Caillaux, relèvent la tête. Sur le front, des soldats excédés par l'incompétence de leurs chefs en arrivent à se mutiner.

## Poursuivre la guerre à tout prix

Dans son discours d'investiture devant la Chambre des députés, le 20 novembre, le nouveau président du Conseil, par ailleurs ministre de la guerre, annonce sans ambages son intention de traquer les présumés défaitistes et traîtres qui entravent à l'arrière les efforts des combattants.

Son discours fait appel aux tripes des auditeurs : *« Nous prenons devant vous, devant le pays qui demande justice, l'engagement que justice sera faite, selon la rigueur des lois... Plus de campagnes pacifistes, plus de menées allemandes. Ni trahison, ni demi-trahison. La guerre. Rien que la guerre. Nos armées ne seront pas prises entre deux feux. La justice passe. Le pays connaîtra qu'il est défendu... »*

Le 8 mars 1918, devant la Chambre des députés, il affiche une détermination intacte : *« Ma politique étrangère et ma politique intérieure, c'est tout un. Politique intérieure, je fais la guerre ; politique extérieure, je fais toujours la guerre ».*

Clemenceau veut prouver aux soldats qui se battent dans les tranchées que l'on se préoccupe d'eux et que l'arrière assume sa part de leurs souffrances. Pour les besoins de sa démonstration, il va très vite chercher à faire des exemples sans s'embarasser de juridisme.

Son ancien ministre des Finances Joseph Caillaux, qui fit voter en 1911 l'impôt sur le revenu, est jeté en prison sur une fausse accusation et échappe de justesse à une exécution dans les fossés de Vincennes. Un ancien ministre de l'Intérieur, Louis Malvy, échappe aussi de peu à la mort. D'autres, moins connus et moins entourés, n'ont pas leur chance.

Sa détermination vaut au président du Conseil d'être surnommé le « Tigre » ou le « Père de la Victoire ». Les poilus témoignent d'une grande affection pour le vieillard qui n'hésite pas à ramper jusqu'à eux dans les tranchées et l'appellent plus simplement « Le Vieux ».

Il meurt le 24 novembre 1929 à Paris.

A suivre...

# Inauguration de la fin des travaux de l'église

Commencés fin novembre 2015, les travaux de restauration de notre église se sont achevés au printemps 2017.

La fin de ces travaux a été inaugurée samedi 24 juin, en présence de :

- Monseigneur Benoit Rivière, Evêque d'Autun ;
- La Fondation Lapalus - Bidaut et ses généreux donateurs, venus de tous les horizons, encadrant le président Jean-Marc Lapalus, son équipe et les membres d'honneur ;
- La Fondation du Patrimoine, représenté par M. Guy Bedel ;
- Les Sœurs du Carmel de la Paix ;
- Le père René Aucourt ;
- Le maire Jean-Marc Chevalier et son conseil municipal.



La cérémonie religieuse d'inauguration a été célébrée par l'évêque Benoit Rivière, assisté du père René Aucourt.



Exceptionnellement présentes, les Sœurs du Carmel de la Paix ont réalisé une prestation très remarquable, et nous ont enchantés par leurs chants et leurs interprétations musicales.

# Inauguration de la fin des travaux de l'église (suite)



Les participants se sont ensuite retrouvés à la salle de l'AIC et dans la grange du Centre Rural, à Charly, autour d'un buffet qui, apparemment, a été apprécié...

# Concours de pétanque 2017

du Centre Rural de Charly



Comme chaque année le Centre Rural de Charly a organisé son traditionnel concours de pétanque ; avec la participation amicale de l'AIC.

Rémy Reboux, responsable de la Commission Culture et Animation du Centre Rural, remercie l'AIC, pour son aide précieuse et chaleureuse pour organiser notre manifestation. Le concours de pétanque a connu une très belle participation. Nous avons recueilli **26 doublettes pour l'année 2017**. Nous avons eu de très bons compliments de la part des participants pour l'organisation.

Pour l'année **2018**, le concours de pétanque sera reconduit avec un petit changement : il se fera en semi-nocturne **le samedi 7 juillet**.

En ce qui concerne la traditionnelle fête du mai, elle n'aura pas lieu cette année, mais le projet n'est pas enterré ; le Centre Rural envisage de l'organiser pour **mai 2019, pour fêter les 10 ans du tilleul à danser, qui a été planté en 2009**.

**Prochaine manifestation : Concours de pétanque le samedi 7 juillet 2018**

Rémy Reboux

## Amicale Intercommunale de Charly (AIC)



### Activités estivales 2017

L'habituel accueil de loisirs a fonctionné durant quatre semaines, **du lundi 10 juillet au vendredi 4 août**, sur le thème général « **Charly est en forme** ». De nombreuses activités se sont déroulées sur place au domaine de Charly à Mazille et des mini-séjours ont été organisés du côté de La Roche-Vineuse, Matour, Cluny et Azé. La fréquentation varie vraiment d'une année à l'autre, repartie un peu à la hausse cet été 2017, après une sérieuse baisse lors de la précédente édition. **L'AIC a accueilli la rencontre entre les quatre centres de loisirs du Clunisois le 19 juillet. Et le 28 juillet s'est déroulée la fête du centre de Charly**, réunissant selon la tradition enfants, animateurs et familles dans une ambiance très conviviale.



**La fête de la bière** a connu un plein succès le **samedi 19 août**, **14<sup>ème</sup> du nom et 3<sup>ème</sup> selon une formule plus musicale**. Le programme des concerts a été encore un peu plus étoffé avec **trois invités** : la chanteuse-guitariste **Mélissa Desbonnes**, le groupe « **The Tinkers** » (blues, rock, funk) autour d'un musicien de Sainte-Cécile, puis le trio mâconnais « **Endless** » (heavy-rock). Le public a également fort apprécié la dégustation proposée de **6 bières belges** (deux blondes, une blanche, une brune, une ambrée et une fruitée à la cerise), et la traditionnelle **choucroute bien garnie**.

Amicale Intercommunale de Charly (AIC)  
Président : Jean-Claude Vouillon (tél 07 89 88 83 61)



## Travaux d'enfouissement et de voirie 2016 - 2017

**Le bourg - l'Épine - Les Naudins - Les Grands Genêts - Nérondes**





## Prévisions des effectifs pour la rentrée 2018

Circonscription	code école	Nature	Commune	Nom	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Tot mat	nb cl mat	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total élémentaire	nb cl élément	Tot école	Tot Cl école	RPI
Mâcon nord	0456K	élémentaire	BERGESSERIN								5	6				11	1	11	1	46
Mâcon nord	0439S	élémentaire	MAZILLE										5	6	7	18	1	18	1	46
Mâcon nord	0436N	Maternelle	STE CECILE		2	6	8	10	26	1								26	1	46
<b>TOTAL</b>					2	6	8	10	26	1	5	6	5	6	7	29	2	55	3	

Nombre de naissances domiciliées

Année 2015 : 6

Année 2016 : 2



## Conseil d'école du RPI

Conseil d'école du RPI Bergesserin-Mazille-Sainte Cécile : **Vendredi 20 octobre 2017**

Compte rendu

**Présents :** Mmes Jaunay, Fraize, Poulain : enseignantes - M. Valiau : maire de Bergesserin - Mmes Bucchini et Chatelet : ATSEM - M. Bergery, Mme Gauthier, Audry, Auvray, Rizet, : parents d'élèves - Mme Legrand : présidente du SIVOS - Mme Marchand : conseillère municipale de Bergesserin - M. Beigné : DDEN - M. Hautcoeur : conseiller municipal de Sainte Cécile - Mme Michelet et M. Lahu : conseillers municipaux de Mazille  
Mme Martin : conseillère de Château

**Excusés :** M. François inspecteur Mâcon nord - M. Bordet : maire de Sainte Cécile

### 1- Fusion des 3 conseils d'écoles

La fusion des 3 conseils d'école est votée à l'unanimité.

### 2- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les parents suivants ont été élus :

- à Mazille : **M. Bergery** (titulaire) et **Mme Gauthier** (suppléante) avec **68,59%** de participation.
- à Bergesserin : **Mme Audry** (titulaire) et **Mme Auvray** (suppléante) avec **51,52%** de participation.
- à Sainte Cécile : **Mme Jacquet** (titulaire) et **Mme Rizet** (suppléante) avec **77,7 %** de participation.

### 3- Résultats des élections des bureaux des associations du RPI

**Pour l'association de la cantine :** **M. Gaidon** (président), **M. Thibon** (secrétaire), **Mme Maillet** (co-secrétaire), **Mme Favre** (trésorière), **Mme Corneloup** (co-trésorière).

**Pour l'Association des Parents d'Elèves :** **Mme Stubbe-Chauveau** (présidente), **M. Tillier** (vice-président), **Mme Vouillon** (trésorière), **Mme Jacquet** (co-trésorière), **Mme Rizet** (secrétaire) et **Mme Audry** (co-secrétaire)

### 4- Règlement intérieur du RPI

Aucune modification n'est faite dans le règlement intérieur. Son utilisation est reconduite après un vote à l'unanimité. Il sera annexé au présent compte rendu.

**5- Bilan de la rentrée 2017-2018 :** effectifs-horaires-activités complémentaires pédagogiques

### A- Répartitions des effectifs :

- à **Mazille** : 18 élèves : 5 Ce2- 7 Cm1- 6 Cm2 - à **Bergesserin** : 17 élèves : 5GS - 6 Cp - 6 Ce1
- à **Sainte Cécile** : 21 élèves : 1 GS - 10 MS - 8 PS - 2 TPS

### Répartitions des élèves par village :

- pour **Mazille** : 15 élèves - pour **Bergesserin** : 10 élèves - pour **Sainte Cécile** : 26 élèves
- pour **Clermain** : 2 élèves - pour **Château** : 3 élèves

Au total, **56 élèves** sont présents dans le RPI, ce qui représente **38 familles**.

### B- Horaires :

Le passage à la **semaine de 4 jours s'est bien passé**. Les enseignantes trouvent le déroulement des journées, plus simple. La coupure du mercredi leur permet une meilleure préparation des séances et la gestion de la partie administrative de leur fonction. Certains parents ne voient pas de changement majeur entre les 2 horaires. D'autres trouvent au contraire, que leurs enfants sont plus détendus et que la journée du mercredi est moins "chargée".

**Le temps de présence à la cantine a diminué**, pour les enfants, d'environ un quart d'heure. Les ATSEM trouvent que c'est parfois compliqué de faire manger les enfants car de nombreux petits fréquentent la cantine. Il n'y a maintenant que quelques minutes de récréation. Les ATSEM demandent à Mme Jaunay, si elle peut faire passer ses élèves aux toilettes avant qu'ils ne prennent le bus. Elle répond que ce sera fait à compter de la rentrée des vacances de Toussaint.

**L'emploi du temps des ATSEM a été modifié**. Elles interviennent désormais à Bergesserin le matin et une fois par semaine **dans la classe de Mazille**. **Mme Fraize remercie le SIVOS** de cette mise à disposition car cela permet à sa classe de fonctionner plus facilement. **Mme Jaunay remercie aussi le SIVOS**, car la présence d'une **ATSEM** lui permet de mettre en place des ateliers.

### C- Activités Complémentaires Pédagogiques (APC) :

Les APC qui autrefois se déroulaient en même temps que les activités périscolaires, se situent désormais à la sortie de l'école. **Elles vont démarrer en période 2**. Les maîtresses les mettront en place en fonction des besoins. **Les parents seront informés. La participation de leurs enfants à ces activités nécessite une autorisation, car la plage horaire est située en dehors des heures scolaires.**

# Conseil d'école du RPI (suite)

## 6- Fonctionnement des transports dans le RPI

Le soir, le bus part de **Bergesserin**. Il n'y a pas d'ATSEM à son bord. Certains élèves s'accaparent le bus et ne respectent pas les règles fondamentales de sécurité : ils chahutent, jouent... Il est rappelé aux parents que le transport en bus des élèves est un dispositif mis en place gratuitement pour faciliter la vie des parents. **Il existe un règlement intérieur pour les transports qui fait état de "sanctions" face aux attitudes inadaptées de ses passagers : avertissement, exclusion temporaire puis définitive.**

Un problème se pose le soir à **l'école de Mazille**. Les élèves doivent traverser le parking puis la route pour monter dans le bus. **Il est nécessaire qu'un adulte soit présent pour plus de sécurité.** Depuis la rentrée, c'est **Mme Jaunay** ou **Mme Bucchini l'ATSEM**, qui les accompagne et les fait monter dans le bus. Normalement, les élèves devraient descendre seuls pour prendre le bus. Mme Jaunay se questionne lors d'une éventuelle indisponibilité de sa part, qu'advient-il des élèves, devront-ils aller prendre le bus seuls ? Elle évoque la dangerosité de la situation. M. Lahu et Mme Michelet répondent que la situation sera évoquée avec le maire.

Mme Jaunay fait un rappel sur le fonctionnement du RPI en cas de neige et d'absence de transport. Quand les transports de bus ne fonctionnent pas, le conseil général informe le public sur son site. Mme Fraize demande au maire de Bergesserin, M. Valiau de fermer l'école. Les élèves sont alors accueillis dans les écoles de Mazille avec Mmes Fraize et Jaunay et de Sainte Cécile avec Mme Poulain. Un document sera fourni aux parents, durant la période 2 pour leur expliquer les démarches à suivre.

**Mme Legrand rappelle également que pour le moment, les transports dans le RPI sont gratuits**, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs. Certains parents n'utilisent pas le bus alors que leurs enfants sont inscrits pour prendre les transports. Cela crée une inadéquation entre le véhicule mis à disposition et la fréquentation constatée des enfants. Ce déficit de fréquentation pourrait à l'avenir entraîner une demande de participation financière aux parents pour que leurs enfants puissent bénéficier du transport scolaire.

## 7- Présentation pédagogique de l'année à venir

A l'école de Mazille, Mme Jaunay indique que la réalisation du Galopin, le journal du RPI va mobiliser les élèves durant toute l'année, ce sera leur **"activité fil rouge"**. Elle est en lien avec le premier point du projet d'école qui concerne la reconnaissance et l'exploitation des différents types d'écrits.

L'enseignante explique aussi que cette année, elle développera les temps consacrés à la manipulation des notions pour en faciliter la compréhension, l'assimilation et la mémorisation.

Elle poursuivra aussi le travail commencé les années précédentes sur le jardin de l'école et sa mise en valeur.

Elle souhaite également faire chanter ses élèves dans l'église de Mazille au courant du mois de mai.

A l'école de Bergesserin, Mme Fraize continue les ateliers démarrés l'an passé de manipulation à tendance Montessori. Certains sont réalisés grâce à la présence des ATSEM le matin. Elle poursuit aussi ses temps de "méditation" qu'elle a placés au retour de la récréation du matin pour faciliter le retour au calme et à la concentration.

En EPS, elle est allée tous les vendredis de la période 1 à la piscine à la Guiche. Elle y a emmené les CE2. Ses élèves participeront également au record de l'heure, un peu plus tard dans l'année.

Elle va mettre en place une correspondance avec les élèves de Mme Uchan qui a une classe de Cp-Ce1-Ce2 à Fuissé. Une ou deux sorties seraient envisagées.

**A l'école de Sainte Cécile**, Mme Poulain souhaite prolonger un travail démarré en lien avec la sortie au parc des oiseaux, de ses élèves. Elle va rencontrer une illustratrice qui interviendrait dans sa classe pour réaliser des oeuvres plastiques avec ses élèves. Elle souhaite également, par la suite, mettre en place un projet en science, sur l'observation des oiseaux.

Mme Poulain va poursuivre un travail en ateliers avec ses élèves en utilisant une méthode d'orientation Freinet. Cette dernière met en situation les enfants pour qu'ils deviennent acteurs de leurs apprentissages. Elle explique aux parents que sa méthodologie évoluera au cours de l'année en fonction des besoins.

## 8- Plans Particuliers de Mise en Sécurité des 3 écoles (PPMS)

Les PPMS que doivent remplir les écoles, ont été modifiés. Ils se composent désormais de 2 parties : les risques naturels et les risques liés aux actes terroristes. Ils doivent être remplis et renvoyés à l'inspection pour le 22 décembre au plus tard. Ils seront présentés lors du prochain conseil d'école.

Mme Jaunay demande au SIVOS, ce qu'il en est des boîtes "PPMS" qui devraient être présentes dans toutes les classes. Mme Legrand répond que la constitution des boîtes évolue avec les circulaires mais que cela fera partie de l'ordre du jour de la prochaine réunion du SIVOS.

## 9- Communiqué du SIVOS et des mairies

**Mme Poulain remercie la municipalité de Sainte Cécile** qui a doté l'école d'un frigo, suite à sa demande. En effet, elle désirait que l'école puisse conserver à un endroit des packs de froid permettant de soulager les enfants en cas de chutes.

Mme Legrand indique que le SIVOS doit se réunir prochainement pour résoudre le problème de chauffage dans la 4ème classe. En effet, une fuite dans la tuyauterie serait à l'origine du problème de chauffage, empêchant les élèves de Mme Poulain de bénéficier de cette salle pour faire de la motricité.

Mme Legrand indique aussi aux parents que l'inspection académique va très prochainement adresser un courrier aux maires des 3 communes pour les alerter sur les effectifs insuffisants et qu'une réflexion sera engagée entre les communes du SIVOS et les communes environnantes (autre que Saint Point et Bourgvilain) dans le but de constituer un nouveau territoire pour essayer de pérenniser l'école pour une durée plus longue qu'une année scolaire.

## 10- Questions des parents

Mme Auvray fait part d'une demande de certains parents concernant les photos de classe. Ceux-ci souhaiteraient que des photos individuelles soient proposées à la vente, en plus de la photo de classe. Mme Jaunay répond qu'elle n'y voit pas d'inconvénient et que cette possibilité sera évoquée avec le photographe du RPI.

## 11- Questions diverses

Néant

Fin de séance : 20h20

Secrétaire et présidente de séance : Gwenaëlle JAUNAY

# Conseil municipal

8 septembre 2017

**Présents :** Jean Marc CHEVALIER, Patrick SIMON, Jacques BOURGEOIS, Jean-Paul LEGROS, Gérard MOYNE, Laurent WOOG, Michel PETOZZI, Jean Claude LUCAS, Laure MICHELET.

**Excusés :** - Jean-Baptiste MARTINOT - Roger LAHU

**Le quorum est atteint :** ouverture des travaux du conseil municipal à 20h00

Secrétaire de séance : Patrick SIMON

## 1- Approbation du procès-verbal du 7 avril 2017 :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le CR du dernier conseil.

## 2- Tarifs assainissement 2018

Il est décidé ce qui suit :

• Branchement :

reconduction tarif 2017 soit 700 €

• Abonnement semestriel :

le conseil municipal décide de diminuer de 13,64% le tarif 2017 (25€) en le portant à 22€.

• Prix du M<sup>3</sup> d'eau :

1€ soit une baisse 16,66%

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs « assainissement » pour l'année 2018

## 3 - Tarifs communaux 2018 :

• photocopie : 0,20 cts d'€

• concession trentenaire : 150€

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs communaux pour l'année 2018

## 4 - Communauté de Communes du Clunisois

### Fonds de concours :

Le fonds de concours pour l'année 2017 est de 13 355€.

## TEPCV

Demande de subvention auprès de la CCC dans le cadre de la TEPCV pour financer le remplacement des chaudières communales (mairie et bibliothèque).

3 entreprises ont été sollicitées pour nous adresser des devis répondant aux critères techniques exigés par la TEPCV.

Le conseil autorise Monsieur Le Maire à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la CCC.

## 5 - Indemnités des élus

Les indemnités des élus seront soumises à l'indice 1027.

## 6 - Subventions aux associations 2017

Le conseil décide ce qui suit :

• Fondation du patrimoine 100 €

• Prévention routière 50 €

• Croix Rouge française 100 €

• CCAS 2000 €

Le conseil municipal décide d'attribuer, à titre exceptionnel, une aide de 200 € pour les sinistrés de l'ouragan Irma survenu dans les Antilles françaises. Cette aide sera adressée au fonds dédié mis en place par la Croix Rouge française.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les tarifs des subventions aux associations pour l'année 2017

## 7 - RODP 2017

Redevance pour occupation du domaine public 2017 est de 669,41€.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le RODP 2017

## 8 - Indemnités habillement agent communal

Le conseil valide l'indemnité habillement 2017 et donne son accord de principe pour les arriérés dus après vérification auprès du centre de gestion.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette disposition.

## 9 - Travaux de voirie 2018

Est présenté au conseil municipal les travaux de voirie et assainissement prévus pour 2018.

Travaux voirie : 33 255,78 € HT

Travaux assainissement : 2 562,00 € HT

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le montant des travaux pour l'année 2018.

## 10 - Adressage

La commission informe le conseil municipal de l'avancée des travaux pour nommer les voies de la commune. Une dernière réunion est prévue le 2 octobre pour finaliser le dossier avec « La Poste » et le présenter ensuite au Conseil Municipal.

Demande de devis pour la réalisation des plaques des rues et numéros sera faite prochainement. Une fois le dossier validé, une demande de subvention sera faite auprès du service « amende de police ».

## 11 - Questions diverses

### • Bilan financier des travaux de l'église

La réception des travaux s'est faite le 3 mai 2017. Un dernier certificat de paiement (N°4) sera adressé à la fondation du patrimoine.

Nous sommes en attente du bilan financier de la part du cabinet 2BDM.

• **impayés eau :** Le montant des impayés de lève à 1425,48€

Plusieurs interrogations se posent pour organiser le recouvrement des impayés, nous nous rapprocherons de SUEZ pour connaître les modalités mises en place.

### • Chorale d'écoles

La chorale des écoles souhaite donner un concert à l'église St Blaise fin avril ou début mai 2018. Le conseil est favorable à cette demande.

### • Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre 2017

L'église sera ouverte au public le samedi et le dimanche. Une permanence sera organisée entre les amis de Michel Bouillot et quelques élus de la commune pour assurer une présence dans l'église.

### Samedi 16 septembre à 17h00 concert à l'église :

Madame DELPEUCH et Aurélie GAUTHIER animeront ce concert. A la suite du concert un verre de l'amitié sera offert par la Municipalité.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22h30.

# Le repas des aînés

## Dimanche 24 septembre 2017

Une belle journée en ce **dimanche 24 septembre** pour aller déjeuner au **château de la Barge à Chaintré**.

**51 personnes** se sont donné rendez-vous à 12 heures pour le traditionnel repas des aînés de notre commune de Mazille.

Comme à l'accoutumée, nous avons été reçus avec gentillesse et prévenance par le personnel de l'Hostellerie du château de la Barge et par son gérant Patrick REVOYRE.

Une fois installé dans la jolie salle à manger et autour de l'apéritif, chacun a écouté les propos de Monsieur le Maire, lequel nous a donné quelques nouvelles de la commune et aussi fait part de la santé de nos aînés empêchés de se joindre à nous pour des raisons de santé.

**La classe 7** a été fêtée par la remise de jolis bouquets à Françoise LOBRY, Colette BORDET, Huguette REBOUX, Nicole SOTTY, Raymonde FAURE, Jeanine GAUTHIER et de bons vins bourguignon à Guy VALENTIN, Patrick SIDROT,

Chacun s'est accordé pour dire avoir apprécié non seulement le bon repas qui a été servi mais aussi le cadre de ce restaurant.

Un moment **en "famille"** où le bonheur de se retrouver était palpable. Un moment convivial, plaisir à se retrouver pour partager de joyeux souvenirs de Mazillons et Mazillonnes. Nous nous sommes séparés en fin d'après-midi en nous promettant de nous retrouver l'année prochaine.

P.Simon



Un peu de détente... !

### Les mots croisés de Marie-Pierre

Horizontalement :

A. Avec discernement en trois mots. B. La plus ancienne fibre au monde – Incroyables. C. Passent leur temps en prison – Iles. D. Village d'un célèbre curé – Cuisson de l'œuf – Préposition. E. Ile. – Vérifié – Régie. F. Protections microbiennes – Sainte. G. Suit la maternelle – Ce n'est pas une réussite. H. Aide-mémoire. I. Insecte – Prière. J. D'arrêt ou de sureté – Demi setier renversé. K. Et les autres choses manquent... L. Adverbe de temps – Communauté – On se protège pour l'éviter.

Verticalement :

1. Querelles – Coefficient d'acidité. 2. Boissons – Banque. 3. Abréviation renversée – tient chaud l'hiver. 4. Descente désordonnée. 5. Aromates – Le premier venu. 6. Issus du vent – Symbole chimique. 7. Spectaculaire à Gavarnie – Glace anglaise. 8. Institut – Fleuve. 9. Points opposés – Mythe philosophique – Démonstratif – Lettres pieuses. 10. Pub irlandais – Lieu de retraite en Inde. 11. Élément de fermeture – Pas en prose. 12. Soupçonnée.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

## Besoin d'un soutien à domicile, d'un hébergement, d'informations ?

Ayez le réflexe CLIC !

Il s'adresse aux personnes de **60 ans et plus**, leur entourage (famille, amis, voisins) ainsi qu'à toutes les personnes concernées par le vieillissement : bénévoles, professionnels, élus...

C'est un service de proximité **gratuit, unique et ouvert à tous**.

Concrètement, il examine la situation de la personne âgée, l'oriente et l'accompagne si nécessaire.

Au domicile de cette dernière, il effectue une évaluation complète de ses besoins pour permettre une réponse adaptée : aide à domicile, soins, adaptation du logement, portage de repas, hébergement, aides financières...

Il vous accompagne également dans vos démarches administratives : dossier de réversion/ retraite, aménagement de logement, carte de stationnement, demande de maison de retraite, etc.

Ponctuellement, il peut présenter à la personne âgée et à son entourage des actions de prévention à travers des conférences, des groupes de parole (café alzheimer), des ateliers sur le thème de la santé...

Il coordonne les actions des professionnels, met en place une aide adaptée à chaque situation et assure le suivi.

En 2017, l'activité du CLIC a encore progressé avec 266 visites à domicile sur la Communauté de Communes du Clunisois.

## Vous avez des questions ? Contactez-nous !

CLIC du Clunisois  
Résidence Bénétin 71250 CLUNY  
03.85.59.30.60

## Permanences

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 16 h,

le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30

(coordinatrices : Nina BOURDENET, Marie-Hanna PATIN ;  
assistante administrative : Virginie FRUCHART)



*Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le Maire honoraire, Mesdames, Messieurs les anciens élus,  
Mesdames et Messieurs les anciens combattants,  
Madame l'institutrice et les enfants,  
Mesdames et Messieurs,*

**Ce samedi 11 novembre 2017**, jour d'hommage aux combattants de la grande guerre de 1914-1918.

Nous sommes réunis ce matin pour commémorer ensemble, 99 ans après sa signature en forêt de Compiègne, l'armistice du 11 novembre 1918.

Cet événement avait été tant attendu puisque cette guerre devait être courte, l'espoir en la paix, en une paix, en une paix définitive, et que cette guerre devait être la << der des ders >> après quatre années de sang et de larmes.

A 5H15, les généraux allemands et alliés signaient l'armistice dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. A 11 heures, le cessez-le-feu devenait effectif et la France pouvait célébrer la victoire.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour nous souvenir de ce cessez-le-feu, instaurant la paix des armes, laquelle fut le prélude à cette paix des coeurs qui prit finalement beaucoup de temps pour s'installer peu à peu en Europe.

Notre pays sortit en effet de cette guerre ruiné et meurtri, comme il ne l'a jamais été au cours de son histoire ; 1 million 400 000 morts, plusieurs milliers de veuves et d'orphelins, plus de 3 millions de blessés, de mutilés,

d'aveugles ou de gazés, ceux que l'on a appelés << les gueules cassées >>, dont plusieurs centaines de milliers ne purent survivre à leurs terribles blessures.

Ne l'oublions pas, des combattants d'Afrique du Nord, d'Afrique Noire, d'Indochine, d'Océanie ou d'Asie, sans être toujours préparés, ont payé eux aussi le lourd prix du sang !



Pendant quatre longues années, sans interruption, le sol de notre patrie fut labouré par le fer et le feu.

Chaque village, chaque famille a connu le malheur et le deuil. Notre commune a payé un lourd tribut à cette hécatombe. Les noms de nos morts sont à jamais gravés sur ce monument.

Nous rendons hommage en ce jour du 11 Novembre 2017 à ;

Bulle Joseph, Delorme Jean, Delorme Louis, Descombes Pierre, Durand Pierre, Euvrard Jean, Fayard Joseph, Grignon Jean, Grevoux Jacques, Humbert Emile, Marchandeau François, Margue François Marie, Menevaux Emile, Mussy Jacques, Nigay Jean, Nigay Claude, Rebillard Louis. (détails du lieu de décès de chaque personne).

La France d'aujourd'hui ne peut et ne doit pas oublier la somme d'héroïsme, de courage véritablement surhumain de nos soldats d'alors, ni les souffrances de leurs familles, ni la solidarité extraordinaire qui s'est manifestée dans les tranchées comme dans l'ensemble du pays.

Tous les combattants de ce conflit sont désormais disparus. La grande Guerre est passée de la mémoire à l'Histoire.

Ce centenaire est l'occasion d'un hommage international à tous ces combattants tombés pour leur pays. Il permettra également de rassembler les belligérants d'hier, amis aujourd'hui et réunis pour porter un message de paix.

### Les évènements marquant de l'année 1917 :

**15 mars** : le TSAR Nicolas II abdique.

**04 avril** : entrée en guerre des Etats Unis après le torpillage de deux navires américains.

**12 avril** : Les canadiens remportent la bataille de VIMY dans le pas de calais.

**16 avril** : offensive Nivelle du chemin des dames. Les français perdent 271 000 hommes en dix jours de combat.

**17 avril** : Lénine demande le transfert de tous les pouvoirs aux soviets.

**23 juin** : L'Ukraine devient autonome.

**26 juin** : débarquement à St Nazaire des premières troupes américaines.

**16 novembre** : retour au pouvoir en France de Georges Clémenceau, nommé président du conseil.

**26 novembre** : La Russie des soviets demande l'armistice.

Dès la fin de la grande guerre, la date du 11 novembre s'imposa comme le symbole d'une France qui surmonte l'épreuve.

Depuis la loi de 2012, nous rendons en ce jour du 11 novembre, hommage à l'ensemble des morts pour la France de toutes les guerres, et à ceux tombés lors de nos opérations extérieures dans le monde.

**Que le souvenir du sacrifice des combattants de la Grande Guerre renforce encore notre détermination à oeuvrer pour la paix.**

JEAN MARC CHEVALIER, MAIRE

L'Etablissement Français du Sang est un acteur essentiel de santé publique : la diversité de ses activités (biologie médicale, thérapies cellulaire et tissulaire, production de réactifs et de médicaments de thérapie innovante, formation, ou encore recherche) en fait un maillon essentiel de la chaîne de soin.

La mission première de l'Etablissement Français du Sang (EFS) est **de préparer et fournir aux établissements de santé les produits sanguins (concentrés de globules rouges, de plaquettes, plasmas..) qui seront transfusés aux malades qui en ont besoin.**



Aujourd'hui, vous partagez toujours plus de choses (photos, vidéos, musique, avis, ...) via les réseaux sociaux et les sites collaboratifs, vous voulez donner davantage de sens au partage :

**En donnant son sang, on partage son pouvoir et on offre la vie.**

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour soigner les patients.

**Alors, comme des millions d'autres Français, donnez votre sang et devenez un maillon d'une grande chaîne de solidarité, au coeur de l'économie du partage.**

Les associations locales pour le don de sang bénévole vous attendent lors des collectes 2018 :

### Les associations locales pour le don de sang bénévole vous attendent lors des collectes 2018 :

CLUNY – Salle des Griottons	SALORNAY-SUR-GUYE
Vendredi 5 janvier – 8 h 30 / 12 h 30	Vendredi 16 février – 8 h 30/ 12 h 30
Vendredi 16 mars – 8 h 30 / 12 h 30	Vendredi 13 avril – 15 h 30/ 19 h 30
Vendredi 11 mai – 8 h 30 / 12 h 30	Mercredi 20 juin – 8 h 30/ 12 h 30
Vendredi 20 juillet – 8 h 30 / 12 h 30	Vendredi 17 août – 8 h 30/ 12 h 30
Vendredi 14 septembre – 15 h 30 / 19 h 30	Mercredi 24 octobre – 8 h 30/ 12 h 30
Vendredi 16 novembre – 8 h 30 / 12 h 30	



### Communication d'Odette Leblanc pour la Croix Rouge :

Au nom de la Croix Rouge, Maryse et moi-même remercions les habitants de Mazille pour leurs dons et l'accueil qu'ils nous ont réservés. Cette année, les dons s'élèvent à 1951 €; Tous les donateurs ne sont pas présents aujourd'hui ; qu'ils soient remerciés par notre journal « Vivre à Mazille » **merci.**

**Présents :** Jean Marc CHEVALIER, Patrick SIMON, Jacques BOURGEOIS, Jean-Baptiste MARTINOT, Roger LAHU, Jean-Paul LEGROS, Gérard MOYNE, Laurent WOOG et Laure MICHELET.

**Excusés :** Michel PETOZZI, Jean Claude LUCAS,  
**Le quorum est atteint :** ouverture des travaux du conseil municipal à 20h00  
Secrétaire de séance : Patrick SIMON

## 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 8/9/2017

Après correction d'une erreur de frappe, le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 2 - Remplacement des chaudières de la mairie et de la bibliothèque.

Ces chaudières ont plus de 22 ans et la commune devrait bénéficier d'une subvention TEPCV (Territoires et Energies Positives en Croissance Verte) pour l'achat des matériels. Aucun des installateurs ayant proposé un devis n'assure l'entretien.

- Chaudière fioul avec eau chaude sanitaire Mairie-école-appartement :

Terre et Chaleur : 9757,87€ht soit TTC : 11709,44€  
Dutrion-Colas : 7899,67€ht soit TTC : 9 479,60€

- Chaudière gaz Bibliothèque + « Coup de Pouce » + Club des Aînés :

Terre et Chaleur : 3531,95€ ht soit TTC : 4 238,34 €

Dutrion-Collas : 3849,49€ht soit TTC : 4619,39€

Après en avoir délibéré, le Conseil retient (sous réserve de leur accord pour une décision séparée) :

- l'entreprise TERRE et CHALEUR pour le remplacement de la chaudière gaz pour un montant HT de 3 531,95 Euros.

- l'entreprise DUTRION COLAS pour le remplacement de la chaudière fioul pour un montant HT de 9 479,60 Euros.

## 3 - Communauté de Communes du Clunyois

Rapport CLECT .

Monsieur le Maire donne lecture du rapport

de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées sur les transferts de charges entre les communes et la Communauté de Communes.

Le montant de 8 456 Euros alloué à la commune de Mazille est inchangé par rapport à l'an passé.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Modification des statuts Gémapi (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

Pas de souci pour la Commune de Mazille qui n'est pas exposée aux inondations.

La compétence est transférée à compter du 1/1/2018 à la Communauté de Communes par un arrêté du Préfet (entretien des rivières et inondations). La Mairie n'a jamais rien eu à payer par le passé, pour cet entretien à sa charge. L'entretien et les conséquences des inondations pour les communes exposées passe à la Communauté de Communes, ce qui créera une nouvelle rubrique dans les charges qui seront répercutées sur tous les contribuables de la Communauté, y compris ceux de Mazille, avec un maximum de 40 euros...

Après délibération, le Conseil prend acte du transfert de la compétence de la gestion des cours d'eau et des inondations et la modification corrélative des statuts.

## 4 - Emplacement pour « l'Opération Broyage »

Cette mutualisation du broyage des branches issus de la taille des arbres et haies est proposée par le SIRTOM, qui viendrait sur place dans les communes, procéder au broyage des végétaux, pour un montant forfaitaire de 270,00 € par passage.

L'ouverture d'un accès au terrain de La Rochette (ancien « dépotoir ») uniquement pour les branchages feuillus ou non pourrait être envisagée, à l'exception des feuilles d'automne, gazons et tous autres déchets.

Le Conseil valide le lieu, sur le principe. Reste à étudier l'aménagement du terrain, et or-

ganiser l'accès et les modalités d'ouverture et de contrôle des dépôts.

## 5 - Assurances du Personnel communal

Le Conseil, après examen de la proposition de GROUPAMA concernant les assurances complémentaires maladie et maternité du personnel communal, décide de renouveler les assurances en cours auprès de la CNP.

## 6 - Questions diverses

### A - Voeux du Maire

L'Épiphanie ayant lieu le samedi 6, le Conseil retient la date du 13 Janvier 2018 à 11 heures sous réserve de la disponibilité de la salle de l'AIC.

### B - Messes à Mazille

La prochaine messe dans l'Eglise restaurée, aura lieu le 23 décembre à 18 heures, et ensuite le 27 janvier 2018 à 18 heures. Il faudra gérer le chauffage.

### C - Projet de stèle par l'association « Les Amis de Michel BOUILLOT »

Les Amis de Michel Bouillot avaient souhaité installer une stèle vers le lavoir de l'Eglise.

Au vu des complications de l'installation et de l'entretien, ils sollicitent un emplacement sur le triangle de verdure devant le lotissement du « Vegny ».

Après en avoir délibéré, le Conseil, par 7 voix pour, et 2 abstentions, autorise la pose, par l'association « Les Amis de Michel BOUILLOT », d'une stèle comme indiqué dans sa demande, l'emplacement exact restant à préciser.

### D - Vente de bois

Le bois sur pied de la parcelle 30 a été vendu par l'ONF, fin novembre, pour un montant de 2400 Euros.

### E - Bilan financier des travaux de l'Eglise

L'architecte en chef a surfacturé ses honoraires de 1200 Euros, qu'il doit rembourser prochainement.

Grâce aux financements de la Famille LAPALUS-BIDAUT, les travaux de restauration pour un montant d'environ 600 000 Euros,

n'auront coûté à la commune que 1200 Euros, et il reste à percevoir environ 20 000 Euros du Fonds de Dotation du Patrimoine, dès que le décompte sera définitif. La Commune récupérera ensuite, conformément à la réglementation en matière de TVA, le montant qu'elle a dû avancer.

### F - Transfert du stock de vaisselle et consommables

Jacques BOURGEOIS souhaite libérer rapidement ses locaux du stock qu'il a géré et entreposé dans ses locaux depuis près de quatre ans. Une étude sera conduite pour déterminer le meilleur emplacement aussi bien en sécurité qu'en salubrité.

### G - Ménage à la Cantine

Suite à la demande de la personne chargée de la cuisine à la cantine, une heure supplémentaire de nettoyage est à voir avec le SIVOS.

### H - SIVOS

Une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), va être réalisée à Ste CECILE, et le SIVOS a donné un accord pour la mise à disposition d'un local. Est prévue une garde d'enfants de 6 mois à 2 ans et de 6 heures à 22 heures, grâce à trois auto-entrepreneurs. Un accord de l'Education Nationale va s'avérer nécessaire.

### I - Adressage

La Commission, en relation avec La Poste, a pratiquement terminé la dénomination des rues, la numérotation métrique étant effectuée par les services de La Poste.

Une consultation des habitants concernés, sera conduite rapidement, pour attribuer un nom au tronçon de RD 79 entre la « Route de Cluny », partant du carrefour des Quatre Chemins, et la « Route de Charolles » partant du Carrefour vers la maison du maire. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 15.

# Feu le sapin

## Feu le sapin du Chemin de l'Épine.

On s'était habitué, depuis plus de 30 ans, à le voir s'élever, dans le ciel, au-dessus des dernières maisons, à droite, en montant l'Épine, après la Mairie.

Il avait été un beau sapin de Noël, dans les années 60. Les oiseaux tels corbeaux, étourneaux, mais aussi merles, pics et quelques passereaux devenus rares, s'y perchaient et abritaient, profitant d'un vaste point de vue sur le paysage.

Mais avec la multiplication des tempêtes, qui ont sévi ces dernières années, ce sapin vieux de plus de 50 ans, était devenu une menace sérieuse pour les maisons situées sous les vents d'ouest, nord-ouest, et les tourbillons dans les bourrasques.

La famille Martel, après avoir obtenu l'assentiment bienveillant des propriétaires du terrain voisin, a fait supprimer la menace.

C'est ainsi que, le 29 novembre au matin, l'arbre aux 55 cernes a été abattu par l'entreprise Robin, paysagiste, débité, et ses branchages brûlés sur place l'après-midi (sa Déchiqueteuse étant tombée en panne le matin-même).

Ce beau sapin, d'un diamètre de 65 centimètres, n'est pas parti sans panache, puisqu'en cours d'après-midi, la Gendarmerie de Cluny, alertée par un automobiliste enfumé sur la route de Sainte-Cécile, est venue vérifier le bien-fondé de cette incinération.

**Ainsi vécut un sapin de Noël qui n'avait pas échoué dans un sac à sapin...**

Gérard MOYNE



# SOLUTIONS des mots croisés

Г	Н	І	Е	В	■	С	Е	Е	■	W	2	Л
К	Ь	■	Ь	■	Е	Л	С	■	2	■	В	■
Г	■	С	В	У	И	■	І	Е	И	W	Е	Е
І	2	І	У	Г	І	2	■	И	■	У	Л	Е
Н	Е	С	Н	Е	У	И	С	І	Е	В	■	Л
С	Д	■	С	Ь	■	Е	■	Е	С	Н	Е	С
Е	У	2	Е	Ь	2	І	Е	2	■	2	Л	Е
Е	В	Е	■	В	Е	Г	П	■	В	У	Л	Ь
Д	У	В	2	■	С	О	О	П	Е	■	Е	2
С	Е	Е	О	Г	І	Е	В	2	■	У	В	П
В	Г	І	И	■	Ь	■	І	И	О	П	І	2
У	У	В	О	И	Е	2	С	І	Е	И	Л	■
■	І	3	3	4	2	е	Л	8	д	10	11	13



## Bibliographie

- (1) Herodote.net
- (2) Wikipédia

## OURS

### Vivre à Mazille n°123

Directeur de publication : Jean-Marc Chevalier, maire de Mazille.

Ont collaboré :

Jacques BOURGEOIS, Jean-Marc CHEVALIER, JRC, Gérard MOYNE, Marie-Pierre PETTOZI, Rémi REBOUX, Patrick SIMON, Jean-Claude VOUILLON.

Création - impression: Documents Service Tech :e plan - 220 exemplaires

3 rue Bigonnet 71000 MACON

Crédits photos : Jacques BOURGEOIS, Jean-Marc CHEVALIER, JRC, Gérard MOYNE, Patrick SIMON, Jean-Claude VOUILLON. Don du sang : EFFS

Dépôt légal : N° 3559 - 84

# ÉTAT CIVIL

DU 1<sup>er</sup> MARS 2017 AU  
31 DECEMBRE 2017



## Ils nous ont quittés

**Madame Léa Marcelline BONNOT, veuve de Roger BOUCHARD,**  
Née le 4 Février 1923 à SIMARD (Saône et Loire)  
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédée le 7 mars 2017 en son domicile.

**Madame Andrée Marthe Anna Gabrielle PLARD,** veuve de Carniel Georges PATTYN,  
Née le 4 mai 1920 à VERSAILLES (Yvelines)  
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédée le 14 mars 2017 en son domicile.

**Madame Marcelle Claudia Eugénie FOREST,** veuve de Louis Eugène VOUILLON,  
Née le 2 janvier 1927 à AIGUEPERSE (Rhône)  
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédée le 16 mars 2017 en son domicile.

**Madame Marguerite Marie DENIZOT,** veuve de Jean CATTIER,  
Née le 15 janvier 1932 à MONTAGNEY (Haute Saône)  
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédée le 16 avril 2017 en son domicile.

**Monsieur Jacques LEPREUX,** veuf de Marie Pauline Antoinette COLIN,  
Né le 6 mai 1924 à PARIS 14<sup>ème</sup> (Paris)  
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédé le 13 mai 2017 en son domicile.

**Madame Liliane Marie Suzanne PROST,** divorcée de Marie Serge CHAMPANAY,  
Née le 1er mai 1938 à VERON (Yonne)  
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédée le 15 mai 2017 en son domicile.

**Monsieur Altino RIBEIRO,** époux de Josette Michelle GOBRY,  
Né le 15 février 1934 à MESAO FRIO (Portugal)  
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédé le 23 juin 2017 en son domicile.

**Madame Josette Michelle GOBRY,** veuve d'Altino RIBEIRO,  
Née le 31 mai 1936 à DIGOIN (Saône et Loire)  
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédée le 6 juillet 2017 en son domicile.

**Madame Jeannine MATHY,** veuve de Jacques Antonin LABORIER,  
Née le 22 février 1930 à BANTANGES (Saône et Loire)  
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédée le 4 août 2017 en son domicile.

**Monsieur André CLEMENT,** époux de Monique LOTHE,  
Né le 11 octobre 1929 à MÂCON (Saône et Loire)  
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédé le 7 août 2017 en son domicile.

**Madame Bernadette Claude Désirée BIALOU,** épouse de Robert Jean Claude NUGUES,  
Née le 7 mars 1935 à CHÂTEAU (Saône et Loire)  
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédée le 3 septembre 2017 en son domicile.

**Madame Odette Jeanne PETITJEAN,** veuve de Francis Léonard GELIN,  
Née le 16 avril 1924 à MOULINS (Allier)  
Domiciliée à MAZILLE, Le Bourg,  
Décédée le 29 août 2017 à CLUNY.

**Madame Denise Madeleine LEVASSEUR,** veuve de Fernand Louis Kléber VALLON,  
Née le 29 mai 1927 à PARIS 15<sup>ème</sup>  
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédée le 15 septembre 2017 en son domicile.

**Monsieur Roger Louis BONNOT,** époux de Marie-Claude RENON,  
Né le 2 mai 1924 à ST LEGER SOUS LA BUSSIERE (Saône et Loire)  
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédé le 25 septembre 2017 en son domicile.

**Monsieur Georges Jean PLASSON,** veuf de Marcelle PONCET,  
Né le 12 juin 1925 à SAILLY (Saône et Loire)  
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédé le 30 septembre 2017 en son domicile.

**Monsieur Jean WOJSONVICZ,** veuf de Jocelyne Mercédès BOYER,  
Né le 13 mars 1941 à SENS (Yonne)  
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédé le 4 novembre 2017 à MÂCON.

**Monsieur Claude Léon Auguste VIANNEZ,** veuf de Lysiane Jeanine BRUNEL,  
Né le 16 février 1936 à LYON 2<sup>ème</sup> (Rhône))  
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédé le 11 décembre 2017 en son domicile.

**Monsieur Jean, Abel NICOLOT,** époux de Jeanne CASTELLI,  
Né le 26 novembre 1925 à SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE (Ain)  
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,  
Décédé le 8 décembre 2017 à CLUNY.

**Madame Alice THEVENET,** veuve de Jean MARTINOT,  
Née le 28 octobre 1930 à GERMOLLES-Sur-GROSNE (Saône et Loire)  
Domiciliée à MAZILLE, Les Varennes,  
Décédée le 25 décembre 2017 à CLUNY

## Ils sont nés

**Naissance de Hugo BARRAUD,** fils de Benoît BARRAUD et Angéline Laury-Anne RIZET  
Né le 18 avril 2017 à MACON (Saône et Loire),  
Domiciliée à MAZILLE, Les Bosquets



# Baptêmes républicains

6 mai - Sohan JACQUET



27 août - Leandro LONG FAVIER



23 septembre - Corentin CHOUARD



Maison de retraite de Champrouge vers 1955

